

BULLETIN MUNICIPAL

DE REQUISTA

N°8



SOMMAIRE

<i>P 2 : 2014</i>
<i>P 3 : 2015</i>
<i>P 4 : 2016</i>
<i>P 5 : 2017</i>
<i>P 6 : 2018</i>
<i>P 7 et 8 : 2019</i>
<i>P 9 : Bilan financier / incivilités</i>
<i>P 10 : Commission voirie</i>
<i>P 11 : Commission embellissement et propreté bourg et villages</i>
<i>P 12 : Animations et sorties / infos pratiques</i>

Chers administrés,

Cinq années et demi sont passées et la mandature s'achève.

C'est aussi l'heure du bilan.

La municipalité et moi-même avons essayé d'être le plus possible à votre écoute, quotidiennement lors de l'accueil en mairie, lors des rendez-vous hebdomadaires du mardi ou à l'occasion des « cafés citoyens ».

Issus de ces échanges participatifs, des projets ont été élaborés et des actions menées à leur terme. Nous rappellerons les principales dans ce bulletin.

Nous nous devons surtout de maîtriser notre budget, de ne pas emprunter, de ne pas augmenter la part municipale des impôts, et ce, dans un contexte de baisse sensible des dotations de l'état aux communes depuis 6 ans.

L'administration d'une collectivité est une tâche difficile qui demande beaucoup d'investissement et de collaboration.

C'est ici l'occasion de remercier tous ceux qui ont participé pendant 6 ans à la vie communale : particuliers, associations, personnel communal...

Mon équipe et moi-même avons essayé de faire de notre mieux conscient de n'avoir pu pour autant répondre à toutes les attentes...

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Michel CAUSSE
Maire de REQUISTA
Président de la Communauté de
Communes du Réquistanais

BILAN DES RÉALISATIONS

Nous vous proposons de présenter le bilan des actions menées, de leur projet jusqu'à leur réalisation année par année .

- 2014 -



L'équipe municipale se met en place et crée des commissions.

Le projet de la construction de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), projet phare de la mandature, débute par l'adhésion de tous les acteurs de santé du territoire au projet de soins qu'ils élaborent et finalisent en Octobre.



Très rapidement à la demande des plus jeunes de Réquista l'aménagement de la plaine des sports est réalisé : **Skate-park et aire de jeux pour les plus petits.**

Pour une meilleure communication pose d'un panneau d'information **électronique** av. de Rodez à proximité de la salle des aînés.

➡ Des travaux de voirie sont réalisés :

- Réalisation de trottoirs à la sortie de Réquista en direction de Villefranche de Panat et sécurisation de la voirie.

- Goudronnage route de Griolles, route de Jammes, route de la Rivaldie, allée des chênes, rue de Moncan et route de Lebous.



Le projet architectural et le projet de soins de la MSP sont terminés et validés en juin par la commission technique de l'Agence Régionale de Santé. Les travaux de construction démarrent en fin d'année.



Le bâtiment dénommé « maison du juge », vétuste et dangereux, est démolit pour laisser place à un parking et un espace arboré qui met en valeur le cinéma.

L'aménagement de la plaine des sports se poursuit par la création d'un **terrain multisports**.



La réfection de la toiture du boulodrome est réalisée.

La faisabilité d'un lotissement de 22 lots situé Borie de la Croix est étudiée.

L'acquisition de l'ancienne école ST JOSEPH fermée depuis une dizaine d'années est décidée en vue de créer un espace urbain composé d'un parking central et d'une **résidence adaptée senior** avec 8 pavillons de plein pied et petits jardinets.

Dans le but d'améliorer la sécurité routière **des ralentisseurs sont posés et des radars pédagogiques** implantés.



➡ **Des travaux de voirie sont réalisés :**

- Caniveau bétonné au Soulié bas.
- Goudronnage : Pont du moulin de Marc, route de Combecaves, route du Calvel, route du moulin de la Cammazie, route du moulin de Rouquet.
- Fossé bétonné au Peyssi.

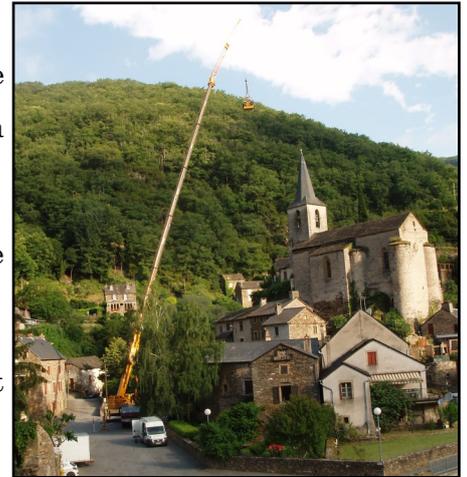


La maison MAZEL à proximité de l'église est démolie et la construction de la maison de santé démarre sur ce même site.

clôture et la pose d'un portier électrique.

L'entretien du patrimoine est entrepris : Etanchéité du clocher de l'église de Lincou et nettoyage de l'ensemble de la toiture.

Réfection de la toiture de la chapelle de l'église de Combradet et réparation des cloches de l'église de l'Hôpital-Bellegarde et de Réquista.



Au niveau des équipements sportifs :

Le terrain de rugby est agrandi par acquisition de la parcelle mitoyenne en vue de sa mise aux normes.

La pelouse du stade de la Fontblanche est refaite et les vestiaires de ce stade, rénovés.

L'aménagement de la plaine des sports se termine par la création **d'un terrain de tennis**, l'implantation de **toilette sèche écologique sur le site.**



Le terrain de quilles au marché ovin est aménagé et éclairé.

En vue d'assurer la pérennité du marché ovin une association des utilisateurs du marché ovin de Réquista est créée (AUMOR) en partenariat avec les éleveurs, marchands et élus municipaux. L'achat de deux bascules permet de généraliser la pesée des animaux.



Le square Léon Froment à proximité de l'ancienne gendarmerie est réaménagé (barrière, rondins et espace de pique-nique).

La municipalité de Réquista organise **son premier café citoyen le 4 Décembre.**



➡ **Des travaux de voirie sont effectués :**

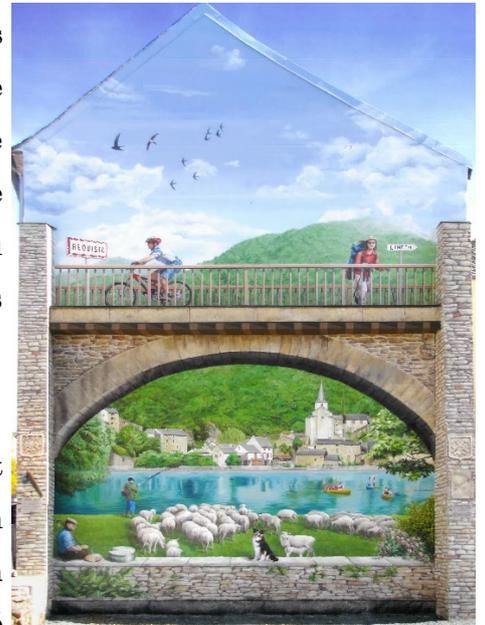
Au niveau des hameaux et des lieudits Lacalm, La Bonde, Le Guiraldou, Cité Cavallès, Impasse Angles, La Martinie de Lebus, le parking de Sansolles, la rue des De Panats, la route de Thalamas et la route de Lacroux.

La Maison de Santé ouvre ses portes comme prévu en Juin avec 13 professionnels de santé (médecins, chirurgien-dentiste, paramédicaux et Centre Médico Psychologique).



L'école St Joseph est démolie après les opérations de curage effectuées par l'équipe technique de la commune. Un espace de 4000 m2 est libéré en centre-ville. La Société Sud Massif Central Habitat en collaboration avec la Municipalité va construire 8 logements de type T3 pour personnes âgées non dépendantes.

Une fresque en trompe l'œil vient orner le pignon laissé libre après la démolition de l'école St Joseph. Cette œuvre réalisée par l'artiste Patrick COMMECY contribue à l'embellissement du centre bourg. Elle a pour thème l'activité économique pastorale et fromagère de notre commune sans oublier l'aspect touristique avec le village de Lincou (loisirs nautiques, pêche et randonnées). Ce projet a été suggéré par les administrés à l'occasion d'un café citoyen.



Suite à une recrudescence des délits et incivilités la commune se dote d'un **équipement de vidéo protection** validée par la commission de sécurité préfectorale et largement subventionné par les services de l'état.

Travaux d'**accessibilité** aux bâtiments publics (salle des aînés, Mairie...)



➡ **Des travaux de voirie sont réalisés :**

- Enrochement de la route de Sonnac et de la route de la Framondie.
- Goudronnage de la portion de route entre Combecave et le Calvel, Route de la Devèze, rue de la Planquette, impasse de Beauregard.
- Réalisation de trottoirs place Paul Gasc, avenue de la Fontblanche et Borie de la croix.
- Création d'un parking à La Combe, Fossés bétonnés à St Julien et Moudelorgues.

En accord avec l'association AUMOR **transformation du statut du marché ovin** qui passe de marché au gré à gré au marché à la criée. Cela nécessite un investissement informatique adéquat Les premiers résultats sont très prometteurs d'un redressement du marché avec augmentation significative des apports.



Photo : J.B. ROQUEFERE - Réquista Photo



La **halle couverte** (a côté de la poste) est fermée et le marché **alimentaire** du samedi matin restructuré.

La **maison de la Peyrade** classée par le tribunal administratif en péril imminent avec un potentiel de dangerosité est démolie.



Une **aire de pique-nique** est créée à Lincou qui vient compléter l'aménagement halieutique (parcours de pêche, pontons et rampe de mise à l'eau de Lincou au pont du Girbe).



Dans le cadre de la sécurisation routière et à la demande des habitants de Lincou des **balises radars** et des **miroir de sécurité** ont été mis en place. Même réalisation pour l'Hôpital Bellegarde.

A la demande du conseil paroissial de Lebus **réfection du clocher de l'église**. Une pensée pour Monsieur TROUCHE Marcel qui a beaucoup œuvré pour ce projet.

➡ Des travaux de voirie sont effectués :

- Création d'un trottoir avenue de Trébas qui tout en réalisant une promenade piétonnière sécurise l'entrée de la ville.
- Goudronnage à Lincou, chemin de Lacalm, chemin de la Bonde, la portion restante de la route du Moulin de Marc.
- Fossés bétonnés au tournant de la Vaysse, au moulin de Lacoste et dans Estreysse de Lebus.
- Réfection de trottoir dans Réquista du collège Célestin Sourèze à la plaine des sports.



L'avenue de Rodez est terminée. Cette réalisation permet un accès piétonnier sécurisé au complexe sportif en particulier pour les scolaires tout en améliorant le revêtement routier et l'aspect esthétique de l'entrée de ville.

L'aménagement de l'avenue vallée du Tarn se termine avec la réfection du parvis de l'église.



Le parking de l'espace Saint Joseph est aménagé et paysagé. Le terrain de boule au bas de la fresque est opérationnel à la même période.



La construction des huit logements adaptés seniors est terminée avec occupation par les locataires a partir du mois de mai.



La construction d'une fontaine proche du rond-point de la Peyrade en lieu et place de la maison démolie rend plus attractive cette entrée de ville.



Le projet de construction d'un atelier de musique à coté de la salle de spectacles permettra d'accueillir en toute sécurité et modernité l'association de l'accordéon club, les chorales et tous musiciens amateurs du territoire. Les travaux inscrits au budget débuteront fin d'année 2019, début 2020.



Le lotissement de l'Europe situé Borie de la Croix est terminé.

A ce jour, 5 lots ont été fermement retenus et les actes de vente sont en cours de passation. Pour rappel, les lots sont à 30 € TTC du m².

Investissement à l'EHPAD J.B. DELFAU

Pour la qualité de vie des résidents et le bien-être au travail du personnel des travaux ont été entrepris à la Résidence J.B. DELFAU tout au long du mandat : Travaux d'isolation de l'ascenseur, première phase de la climatisation, toilettes supplémentaires à l'accueil, rails de lève malade dans les chambres etc....

Deux grands projets sont budgétés et lancés pour le début 2020 Rénovation complète de la cuisine et réfection sur 5 ans de toutes les salles de bains.



→ Des Travaux de voirie sont effectués :

- Goudronnage prévu à l'automne, du village de La Combe, de la portion de route entre Lagardelle et Sérieux.

- Petits chantiers permettant l'amélioration du cadre de vie des particuliers : parking de l'ancienne « Copas », parking du cimetière de St Julien, impasse bordant l'école primaire publique et rue de la salle omnisports, rue de Paulhac, chemin du lieudit Combegrande.

- Un programme de trottoir est envisagé sur les sites les plus à sécuriser à l'intérieur de la ville.

- BILAN FINANCIER -

La commune de REQUISTA a investi sur ce mandat la somme de 5.339.177 € pour les différentes réalisations. Ces investissements ont été possible grâce aux recettes propres de la commune et à l'obtention de nombreuses subventions des différents partenaires (Etat, Département, Région, Europe).

La demande et l'obtention de subventions nécessitent un lourd travail administratif et d'information qui incombe à l'équipe administrative et aux élus, ainsi que de nombreux déplacements à Rodez (Préfecture) et à Millau (Sous-Préfecture).

L'endettement est passé de 619 347 € en 2013 à 358 006 en 2019 grâce à une négociation des taux d'intérêt (économie de 56 000 € sur les 10 ans restants) et à l'arrivée à terme de certains crédits.

La gestion du budget général de la commune n'a nécessité ni emprunt ni augmentation de la part communale des impôts.

Les dotations attribuées par l'Etat à la commune ont diminué de 351 850 € sur tout le mandat.

Les documents de gestion comptable sont validés chaque année par le Percepteur et consultables en mairie, sur demande, par tout administré.

- INCIVILITÉS -

Lors des cafés citoyens les administrés signalent aux élus de nombreuses incivilités et infractions aux règles de bon voisinage : dépôts sauvages ou dans les containers, d'objets qui devraient être amenés directement à la déchetterie, vitesse excessive en ville, stationnement en dehors des zones autorisées déjections d'animaux, chiens non tenus en laisse ayant déjà mordu des personnes, aboiements incessants de chiens, terrains urbains appartenant à des particuliers et non entretenus sources de prolifération de serpents et de rongeurs qui portent atteinte à la salubrité publique.

Le maire, en charge de la salubrité publique et de la lutte contre les nuisances, de par ses pouvoirs de police, a pris un certain nombre d'arrêtés qu'il convient de respecter sous peine d'infractions et de contraventions.

Les administrés ne doivent pas hésiter à **déposer une plainte écrite et signée** auprès du Maire pour qu'il puisse engager soit la procédure de médiation, soit la procédure répressive.

Les arrêtés en matière de salubrité publique et de nuisances troublants le voisinage sont consultables en Mairie et sur le site officiel www.requista.fr.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement de qualité si peu que chacun y mette du sien.
Ne la gâchons pas !

COMMISSION VOIRIE

Cette année l'enveloppe voirie communale est de 80 000 € et l'intercommunale de 100 000 €. Au-delà des chiffres qui paraissent conséquents, la flambée des prix du pétrole a eu un impact considérable sur le coût du goudron. Pour ces raisons, il nous faut traiter le plus en amont possible les portions dégradées afin de minimiser les coûts. Le village de La Combe a été mis au programme car certaines de ses ruelles n'ont connu que le goudron qui les a créées.



Ces dernières années nous avons tenu à être à l'écoute de chacun d'entre vous afin d'avoir un réseau routier qui peut être considéré comme de bonne qualité si l'on en croit les différentes entreprises de travaux routiers qui ont travaillé sur notre commune.

Le choix d'élargir la route avec des fossés bétonnés a été pris en concertation avec les habitants des lieux concernés et le plus souvent pour des enjeux de sécurité. L'équipe technique municipale est à féliciter car son expertise en terme de travaux nous a permis d'effectuer de grandes longueurs à moindre coût. De même, les agents communaux ont réalisé différents trottoirs (rue des De Panat, place Paul Gasc, avenue de la Fontblanche...). Cela nous a permis pour le même montant de travaux de faire plus du double de longueur.

Avec l'achat d'une pelle sur roue, nous avons pu procéder à différentes campagnes de curage des banquettes dans toutes les parties de la commune et le plus souvent faisant suite à une sollicitation d'un élu qui a transmis à la commission des travaux les secteurs à pourvoir.

Dans le même esprit nous avons acquis un lamier qui vient parachever l'équipement déjà conséquent de la pelle. Des campagnes d'élagages sont faites chaque hiver avec plusieurs objectifs : tout d'abord pérenniser l'état de nos routes en leur redonnant de la lumière, ensuite dégager des zones qui auraient pu être identifiées comme accidentogènes du fait de la faible visibilité et enfin élaguer les arbres qui emprisonnent les lignes téléphoniques.



PROPRETE DU BOURG

La propreté du bourg passe bien - sûr par le nettoyage des rues, places du bourg et de tous nos villages. L'engagement de notre ville au zéro-phyto en 2017 a nécessité la mise en place de nouvelles méthodes de travail, l'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite, nous devons tous faire des efforts afin de désherber et d'entretenir nos pas de portes, maisons, commerces, dépôts...).



La collectivité a dû investir dans l'achat d'une balayeuse plus performante et plus maniable pour l'entretien des rues afin de faciliter le travail de l'équipe technique, mais rien ne remplace le désherbage manuel de nos rues et trottoirs.

Nous mettons tout en œuvre aussi pour que l'entretien des 6 cimetières soit fait régulièrement par l'équipe technique, mais nous sollicitons chaque propriétaire de concession ou de monument funéraire à entretenir et à jeter les pots de fleurs qui le nécessitent de leur tombe, **merci pour votre aide**. Au cimetière de Réquista, il a été mis en place un nouveau columbarium de 12 cases afin de répondre à la demande de la population .



Le fleurissement du bourg est pérennisé sur 2 saisons, à l'automne et au printemps où chaque année nous mettons tout en œuvre pour que le bourg soit coloré et attractif..

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ...

Monument aux morts, pelouses, places, WC publics....

Nous rappelons aussi aux propriétaires de chiens, qu'ils doivent les tenir en laisse et ramasser leurs déjections ; il a été mis en place des toutounets, à chacun de les utiliser pour la propreté du village et en accomplissant un **geste citoyen**.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Chaque fin d'année, début décembre, les illuminations des rues, places, entrées de ville sont mises en place par l'entreprise FALGAS, qui est à notre écoute. Nous essayons chaque année, d'apporter une amélioration quant-au positionnement mais aussi en changeant le thème de couleur différente, dans le but de rendre notre bourg plus attrayant pour les fêtes de fin d'année .

Des sapins sont distribués dans tous les villages, écoles et églises.

A chacun de vous de les décorer et de les illuminer . **Merci à tous**.



CINÉMA : Du lundi au vendredi à 20h30 et le dimanche à 17h00

MARCHÉS : Tous les lundis matin Marché Ovin
Tous les samedis matin petit marché de producteurs.

MEDIATHEQUE : Toute l'année : Le 3ème samedi du mois de 10h à 11h30 : Lectures de contes pour enfants et le 4ème vendredi du mois de 18h à 19h30 : Grignotage littéraire

OFFICE DE TOURISME : Une exposition est organisée tous les mois dans la salle d'accueil (peinture, sculptures, photos, broderies...)

RANDONNÉES : Tous les 3ème dimanches de chaque mois une randonnée pédestre est organisée par le Club Rando du Réquistanais (renseignements au 05 65 46 11 79).

Septembre : **Tout le mois :** Exposition de sculptures d'Anne Geaix - Office de Tourisme. Idem en octobre
Du 6 au 8 : Fête votive de Lebus : repas, bal, randonnée, pétanque, thé-dansant, apéro-concert, bodéga et animations dans le village
12 : Foire
14 : Forum des associations - salle de spectacles - 14h
Du 14 au 15 : Brocante, vide-grenier, exposition et bourse d'échange pièces motos et véhicules anciens au centre-ville
15 : Randonnée pédestre à Bournazel « Le chemin de Mandrin »
Départ 8h sous la halle place de la Poste - Contact 06 76 88 38 06
22 : Pétanque : Championnat des clubs Aveyron - marché ovin - 8h30
22 : Randonnée + repas soupe au fromage organisé par l'A.P.E.L. Saint Joseph / Saint Louis Départ à 9h - Contact : 06 79 62 71 89
26 : Conférence sur le recherche contre le cancer du sein - présence de l'oncopôle de Toulouse - salle de spectacles - 20h30
28 : La Réquistanight - Randonnée V.T.T. en nocturne. Inscription à partir de 19h30, départ 20h30 - Contact : 06 87 08 61 75

Octobre : **5 :** Concours de Pétanque Doublette Provençal à 10h au marché ovin
10 : Foire
12 : Rando organisée au profit de la Ligue « Le chemin des bois »
20 : Marché aux puces - sous la halle place de la Poste de 7h à 13h
20 : Randonnée pédestre à Vezins « Le Pic du Pal » Départ à 13h sous la halle place de la Poste
20 : Thé-dansant du Sport Quilles avec Yannick Luche - salle de spectacles - 16h30
20 : Quine de la Résidence J.B. Delfau - Sansolles
26 : Quine des Sapeurs Pompiers - salle de spectacles - 20h30
26 : Concours de Pétanque Officiel en Triplette Mixtes - 14h30 - boulodrome - Contact : 06 74 87 86 55
27 : Randonnée au profit du Téléthon

Novembre : **Tout le mois :** Exposition photos de L.A.C.I.M. - Office de Tourisme. Idem en décembre
Du 9 au 11 : Exposition vente d'artisanat au profit de L.A.C.I.M. de 9h30 à 18h - salle des aînés.
14 : Foire
Du 15 au 17 : Festival de cinéma organisé par le C.R.A.C.
16 : Gratounade de l'Accordéon Club Réquistanais - salle de spectacles
17 : Marché aux puces - sous la halle couverte de 7h à 13h -
17 : Randonnée organisée au profit de la Chaîne de l'Espoir « Circuit de Réquista le Vieux » - Contact : 05 65 46 11 79
Du 22 au 24 : Exposition d'oiseaux - sansolles
Du 29 au 30 : Black Friday - U.C.A.R.

Décembre : **7 :** Téléthon - salle de spectacles
8 : Marché de Noël - salle de spectacles
12 : Foire
Du 12 au 24 : Animation de l'U.C.A.R.
15 : Randonnée pédestre à Connac « Les rives du Tarn »
Départ 13h30 sous la halle place de la Poste
22 : Thé-dansant du Sport Quilles avec Sébastien Dewez - salle de spectacles - 16h30
28 : Concours de Pétanque triplettes promotion - 14h30 - boulodrome

MAIRIE

Accueil-Secrétariat

BP n°12 - 12170 REQUISTA
05 65 74 02 39 - fax : 05 65 42 12 98
mairie.requista@orange.fr
www.requista.fr

Accueil du public du lundi au vendredi
8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Permanences en Mairie

Sur rendez-vous uniquement

- M. le Maire Michel CAUSSE :
Le mardi matin
- Les adjoints : tous les matins de
10h à 11h30

Résidence J.B. DELFAU

64, av d'Albi - 12170 REQUISTA
05 65 46 19 10

Communauté de Communes et SPANC du Réquistanais

2, place Prosper Boissonnade - 12170 REQUISTA
05 65 74 57 00

Déchèterie du Réquistanais

05 65 42 85 53

Du lundi au vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Centre de Loisirs Arc-en-ciel

05 65 46 17 98

Multi Accueil -

Relais Assistantes Maternelles

05 65 46 11 78

Piscine du Réquistanais

05 65 46 19 05

ouverte de 14h00 à 19h30 (été)

Office de Tourisme du Réquistanais

05 65 46 11 79

info.requista@roquefort.com

www.ot-requistanais.com

Médiathèque Intercommunale

05 65 46 14 76

S.I.A.E.P. des Rives du Tarn

05 65 46 11 99

Trésorerie 05 65 74 02 60

La Poste 3631

Gendarmerie 05 65 74 58 25